



VILLE DE DANVILLE

VILLE DE DANVILLE

APPEL D'OFFRE PUBLIC – SEAO

PROJET : VIDANGE D'UN ÉTANG AÉRÉ, DÉSHYDRATATION, TRANSPORT ET DISPOSITION DES BOUES

OUVERTURE : Le mardi 24 avril 2018 à 13h30, au bureau du greffe de la Ville de Danville situé au 150, rue Water, Danville (QC) J0A 1A0

RESPONSABLE : Caroline Lalonde, directrice générale
Tél : (819) 839-2771 p.23 | direction@danville.ca

DESCRIPTION DES TRAVAUX : L'objet du présent mandat consiste à effectuer la vidange complète du premier étang aéré du système d'épuration des eaux de la ville de Danville d'ici le 31 octobre 2018. L'étang aéré est situé sur la rue Roux à Danville.

Le mandat comprend les différentes étapes de gestion des boues soutirées :

- Pompage et soutirage
- Déshydratation par centrifugation et égouttement ;
- Transport vers un site autorisé ;
- Disposition dans un site autorisé ;

OBTENTION DES DOCUMENTS : Les personnes et entreprises intéressées par ce contrat peuvent obtenir les documents d'appel d'offres (plans, devis, formulaires, etc.) en s'adressant au Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO) sur le site Internet à l'adresse suivante : www.seao.ca ou en communiquant avec le service à la clientèle au numéro 514 856-6600 dans la région de Montréal ou 1 866 669-7326 pour la région extérieure.

TOUTE TRANSMISSION DE QUESTION doit être effectuée par écrit à Mme Caroline Lalonde à direction@danville.ca au plus tard le **18 avril 2018 à 16h30** afin de permettre à un responsable de répondre à toutes demandes par addenda avant l'ouverture des soumissions. Toutes demandes passées ce délai ne seront pas considérées.

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS : Chaque soumission doit être déposée au greffe de l'hôtel de ville de Danville, au 150, rue Water, Danville (Québec) J0A 1A0 d'ici **mardi le 24 avril 2018 à 13h30**, dans une enveloppe opaque, scellée et identifiée: « **VIDANGE D'UN ÉTANG AÉRÉ, DÉSHYDRATATION, TRANSPORT ET DISPOSITION DES BOUES.** » Les soumissions seront ouvertes à **partir de 13 h 31, le même jour** au même endroit.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ou aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Danville, ce 11 avril 2018

Caroline Lalonde,
Directrice générale
secrétaire-trésorière